



Fédération Française de Gymnastique



Règlement Technique Zone Ile-de-France

Tampoline **S**aison 2008-2009

Brochure commune aux comités régionaux IFO - IFM

1. CONTACTS	p 2
2. COMPETITIONS	p 3
3. REGROUPEMENTS DE GYMNASTES	p 14
4. FORMATIONS CADRES ET JUGES	p 15

1. CONTACTS

	Nom	Adresse et mail	téléphone
Conseiller Technique Sportif	Sébastien JARRY	36 bd de la libération 94300 Vincennes mail : sebjarry@hotmail.com	06 24 92 54 16
Responsable Zone	Hubert FOUGERAS	mail : fougeras.hubert@wanadoo.fr	
Directeur Pôle Espoir Bois-Colombes	Claude BERTHELOT	appt 444 2 rue du Capitaine Guynemer 92270 Bois Colombes claud.berthelot@numericable.fr	06 80 48 54 08
Responsable formations des cadres	Marlène CONTE	26 rue Pasteur 95530 LA FRETTE SUR SEINE mail : marlene-conte@voila.fr	06 15 93 07 88
Responsable formations des juges	Valérie HEBANT	59 rue Louise MICHEL 92300 LEVALLOIS mail : valerie.hebant@wanadoo.fr	
Responsable des compétitions	Akim BRONDEAU	mail : zoneidframpo@gmail.com	



**Comité Régional de Gymnastique
Île de France Ouest**
21 avenue Pierre CURIE
78210 Saint-Cyr-l'École
Tél. : 01 72 67 40 00 - Fax : 01 34 60 54 29
Email : ffg.crifo@wanadoo.fr
Site : www.crifo-ffgym.com



**Comité Régional de Gymnastique
Île de France Marne**
15 rue Béthisy BP 82
93130 Noisy le Sec
Tél. : 01 49 42 94 91 - Fax : 01 49 42 93 82
Email : ifmgym.secretariat@wanadoo.fr
Site : www.crifmarne-ffgym.com

2. COMPETITIONS

Calendrier 2008/2009

DATE	COMPETITION	LIEU	FILIERE		COURRIEL ENGAGEMENTS
			FE	NA	
16-nov	CHAMPIONNATS DE FRANCE DN1 DN2 DN3	LA SEYNE SUR MER	Equipes Masc. et Fém. sur sélection		engcomptsa@orange.fr
06-déc	INTERCOMITE	EAUBONNE	Equipes Masc. et Fém. sur sélection des régions		engcomptsa@orange.fr
24-janv	COUPE CRIF OUEST	LE PECQ	S1	NS	zoneidftrampo@gmail.com
07-févr	COUPE CRIF MARNE	CHAMPIGNY	S2	NS	zoneidftrampo@gmail.com
14-mars	CHAMPIONNATS ZONE ILE DE FRANCE	VILLEPINTE	S3	N1	zoneidftrampo@gmail.com
04-avr	1/2 FINALES C.D France	CRETEIL	S4	N2	engcomptsa@orange.fr
24-avr	COUPES NATIONALES	BOULOGNE SUR MER	X	N3	engcomptsa@orange.fr
22-mai	CHAMPIONNATS DE FRANCE	GRENOBLE	F	F	engcomptsa@orange.fr
DATE	COMPETITION	LIEU	FILIERE		COURRIEL ENGAGEMENTS
			D.R	F.I.R	
23-nov.	COUPE DU 92 FIR 1	ISSY LES MOULINEAUX	D.R	FIR 1	zoneidftrampo@gmail.com
07-déc	INTERDEPARTEMENT	EAUBONNE	Equipes Masc. et Fém. sur sélection des départements		zoneidftrampo@gmail.com
14-déc.	COUPE DU 95 FIR 2	HERBLAY	D.R	FIR 2	zoneidftrampo@gmail.com
25-janv.	<u>COUPE DU 78 FIR 3 *</u>	LE PECQ	D.R	FIR 3	zoneidftrampo@gmail.com
8-févr.	<u>COUPE DU 94 FIR 4 *</u>	CHAMPIGNY	D.R	FIR 4	zoneidftrampo@gmail.com
22-mars	COUPE DU 93 FIR 5	AG ST DENIS	D.R	FIR 5	zoneidftrampo@gmail.com
10-mai	TROPHEE NATIONAL FIR		Sur sélection Zone		zoneidftrampo@gmail.com
17-mai	COUPE DU 91 FIR 6	EVRY	D.R	FIR 6	zoneidftrampo@gmail.com
8-juin	FINALES F.I.R.	CRETEIL	X	F	zoneidftrampo@gmail.com



TABLEAU SYNOPTIQUE TRAMPOLINE - 2008/2009 Zone IDF

Titre de la compétition	Poussin		Benjamin		Minime		Cadet		Junior		Senior		Programme	Selection	Finalité
	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +			
	2002	2001	2000	99	98	97	96	95	94	93	92	91 et avant			
Compétitions à Finalité Nationale - INDIVIDUELS FILLES/GARCONS															
FILIERE NATIONALE												NA - Senior	Brochure Technique Nationale	En fonction des minimas demandés	N
												NA - Junior			
								NA - Espoir							
							NA - Avenir								
FILIERE FEDERALE												FE - Sen	Brochure Technique Nationale	En fonction des minimas demandés	N
												FE - Jun			
								FE - Cad							
								FE - Min							
				FE - Benj											
Compétitions à Finalité Zone - INDIVIDUELS FILLES/GARCONS															
FILIERE INTER-REGIONALE												FIR - Sen	Brochure Technique Zone programme FIR 2 exercices	En fonction des minimas demandés	Zone et FESTIGYM
												FIR - Jun			
								FIR - Cad							
								FIR - Min							
				FIR - Benj											
Compétitions amicales - INDIVIDUELS FILLES/GARCONS															
DIVISION REGIONALE							DR - Min						Imposés DR		
				DR - Benj											
			Découverte												
Compétition par EQUIPE (6 gymnastes 3 filles et 3 garçons)															
Challenge inter-départemental												3 gymnastes maximum	Programmes en fonction des années d'âges	au niveau du département	Zone
												3 gymnastes minimum			



Compétition par EQUIPE (6 gymnastes 3 filles et 3 garçons)

Programmes de Compétition

Sommaire :

Tarifs d'engagement	p5
Généralités	p 5
Programme des compétitions des 4 filières.....	p 5
Classements par équipe	p 11
Réglementation pour les juges.....	p 12
Organisation des compétitions	p 13
Coupe interdépartementale.....	p 13

A) Tarifs engagements aux compétitions Zone IDF

	2008/2009	
	FINALITE NATIONALE	FINALITE ZONE DIR FIR
Individuel	13,00 €	10 €

B) Généralités

Il existe 4 filières de compétition (dans l'ordre croissant) :

- ☞ La **Division Régionale (D.R.)** destinée aux trampolinistes débutants, pour une première expérience de la compétition.
- ☞ La **Filière Inter-Régionale (F.I.R.)** destinée aux trampolinistes débutants et initiés dont la finalité est la « Finale de Zone F.I.R. » ou le Trophée National (Festigym)
- ☞ La **filière Fédérale** destinée aux trampolinistes initiés et confirmés dont la finalité est le « Championnat de France Fédéral »
- ☞ La **filière Nationale** destinée aux trampolinistes confirmés ou experts dont la finalité est le « Championnat de France National »

Se référer aux Règlements Techniques Fédéraux pour les différentes réglementations des filières Fédérale et Nationale, et les généralités.

Chaque filière est structurée en catégorie d'âge (voir tableau synoptique).

Tous les engagements aux compétitions se déroulant sur la zone Ile de France doivent être envoyés par courriel à : zoneidftrampo@gmail.com

C) Programme des compétitions des 4 filières

1. La Division Régionale **D.R.**

a) Le programme de compétition :

- réalisation de 2 exercices de 5 figures chacun.
- Les exercices sont imposés. Toute modification engendre l'arrêt de l'exercice.
- Chaque compétiteur doit réaliser 2 exercices différents (voir tableau p.4)
- Ces exercices ne sont pas notés en difficulté. C'est donc la qualité de réalisation qui est appréciée.
- Le salto avant groupé n'est autorisé qu'en D.R. Minimé
- Les exercices à réaliser sont disponibles en vidéo, sur le site <http://zoneidftrampo.unblog.fr/>

b) Les conditions matérielles :

- Les compétitions D.R. peuvent se dérouler sur un trampoline en fosse.
- L'estrade pour les juges n'est pas obligatoire.

c) Jugement

- Les clubs dont l'activité trampoline est présente en compétition depuis moins de 2 ans, peuvent s'engager sans juge. Après 2 ans, le club devra présenter le nombre de juge exigé au Règlement Technique Fédéral dès le premier engagement.
- Les juges doivent être inscrits sur la feuille d'engagement en même temps que les gymnastes.
- Les juges inscrits doivent être présents pour la durée totale de la compétition.
- Les juges apprécient la qualité de réalisation de chacun des éléments composant l'exercice : pointes en extension, gainage, bras et jambes tendus et maintenus serrés aussi souvent que possible, déplacement sur la toile, etc...
- Les notes obtenues au 1er exercice et au 2nd exercice sont additionnées pour obtenir le total final.
- Le compétiteur ayant le meilleur total à l'issue de cette addition est déclaré vainqueur.

d) Cas d'ex-æquo

En filière D.R., en cas d'égalité à l'issue des 2 passages, les compétiteurs seront départagés selon les modalités suivantes :

- Le compétiteur ayant réalisé le meilleur total sur l'un ou l'autre des 2 libres sera le mieux classé.
- En cas de nouvelle égalité, le règlement international FIG sera appliqué.

e) Rappels importants

- Chaque compétiteur dispose de 10 sauts d'élan (chandelles) maximum pour débiter son exercice. Au-delà une pénalité de 0,1 pt forfaitaire sera déduite par chacun des juges à l'exécution.
- Chaque compétiteur dispose d'un seul essai par exercice. Un exercice ne peut pas être recommencé.
- Un contact avec tout autre élément que la toile du trampoline conduit à l'arrêt de l'exercice (avec attribution d'une pénalité).
- Pour terminer son exercice, un compétiteur doit rester immobile à la station debout, 3 secondes environ après la réalisation de sa dernière figure. Un saut vertical (chandelle finale) peut être réalisé entre la dernière figure et la stabilité finale sans pénalité.

f) Tenue en compétition :

- Les gymnastes doivent concourir en tenue réglementaire :
Garçons : sokol et léotard
Filles : justaucorps
- Les compétiteurs de la filière D.R. sont toutefois autorisés à concourir en short de couleur uniforme et tee-shirt blanc (rentré dans le short), sans marque ni motif.
- Les socquettes blanches sont obligatoires.
- Le port de bijoux est interdit.

g) Cartes de compétition :

Pour chaque compétiteur, photocopier et compléter la carte de compétition **de la saison en cours**, disponible sur les sites régionaux et sur le site <http://zoneidframpo.unblog.fr>. Ces cartes sont à remettre à l'accueil, le jour de la compétition.

Les compétiteurs qui n'ont pas délivré leur carte de compétition ne seront pas autorisés à concourir.

h) Engagements

- Les engagements doivent être envoyés par mail (voir p.1) au plus tard 3 semaines avant la compétition. **Passé ce délai aucun engagement ne sera accepté.**

- Les formulaires d'engagement de la saison en cours sont disponibles sur les sites régionaux et sur le site <http://zoneidftrampo.unblog.fr/> Seuls les engagements effectués à partir de ces fichiers seront traités.
- Les droits d'engagement doivent être réglés le jour de la compétition à l'organisateur (accueil des clubs). En l'absence de paiement, les gymnastes du club ne seront pas autorisés à concourir. Les licences seront contrôlées en même temps que le paiement des engagements.
- Les informations relatives à chaque compétition et les montants des engagements seront à votre disposition auprès des comités régionaux et sur le site <http://zoneidftrampo.unblog.fr/> 4 semaines avant la date de la compétition. Le programme définitif y sera consultable.

EXERCICE D.R 2009

1	2	3	4	5
Saut groupé Assis Debout Saut écart 1/2 vrille	4 pattes Ventre 4 pattes debout Saut groupé	Assis 4 pattes Ventre debout Saut groupé	1/2 assis Debout Saut groupé Assis 1/2 debout	Assis 1/2 assis Debout Saut écart Vrille
6	7	8	9	10
Ventre debout Saut carpé 1/2 vrille saut écart	Ventre debout Assis 1/2 debout Saut groupé	Ventre debout Saut écart Dos debout	1/2 assis Debout Saut écart Dos 1/2 debout	saut carpé assis 1/2 debout saut groupé Salto Av groupé

Les compétiteurs devront indiquer leur choix d'exercices sur leur carte de compétition. Interruption de l'exercice en cas de modification. 2 exercices différents.

2. La Filière Inter-Régionale **F.I.R.**

a) Le programme de compétition :

FIR BE	FIR MI	FIR CA	FIR JU	FIR SE
Réalisation de 2 exercices différents				
Le 2 ^{ème} exercice doit comporter au moins un bloc différent du 1 ^{er} exercice			Possibilité de modifier l'ordre du mouvement ou de remplacer 1 figure au minimum	
1 ^{ère} partie de l'exercice à choisir parmi les blocs de A1 à A6	1 ^{ère} partie de l'exercice à choisir parmi les blocs de A2 à A6 ou de C1 à C5	1 ^{ère} partie de l'exercice à choisir parmi les blocs de E1 à E5 ou G1 à G5	Possibilité de réaliser des saltos simples comportant 180° de vrille au maximum	Possibilité de réaliser des saltos simples comportant 540° de vrille au maximum
2 ^{ème} partie de l'exercice à choisir parmi les blocs de B1 à B6	2 ^{ème} partie de l'exercice à choisir parmi les blocs de B2 à B6 ou de D1 à D5	2 ^{ème} partie de l'exercice à choisir parmi les blocs de F1 à F5 ou H1 à H5	Rotations transversales multiples interdites au delà de 720°	2 doubles rotations autorisées avec au maximum 360° de vrille
			Diff maxi filles = 4,1 pts	Diff maxi filles = 6 pts
			Diff maxi garçons = 4,8 pts	Diff maxi garçons = 7 pts

- Pour les catégories JU et SE, les exercices comportent des exigences. Le non respect de ces exigences entraîne une pénalité de 1 pt forfaitaire par juge à l'exécution.
- Les exercices composés sont imposés. Toute modification engendre l'arrêt de l'exercice.

- Le juge arbitre pourra interdire à un compétiteur de présenter une ou plusieurs figures qu'il estime dangereuse pour des raisons de sécurité. L'avis du responsable technique régional (ou son représentant) sera alors sollicité.

b) Jugement

Les dispositions spécifiques du règlement technique fédéral et du code FIG sont applicables en filière F.I.R.

c) Cas d'ex-æquo

En filière F.I.R., en cas d'égalité à l'issue des 2 passages, les compétiteurs seront départagés selon les modalités suivantes :

- Le compétiteur ayant réalisé le meilleur total sur l'un ou l'autre des 2 libres sera le mieux classé
- En cas de nouvelle égalité, le compétiteur qui obtient la meilleure exécution sur le meilleur exercice est le mieux classé.
- En cas de nouvelle égalité, le règlement international FIG sera appliqué.

d) Cartes de compétition

Pour chaque compétiteur, photocopier et compléter la carte de compétition de **la saison en cours** disponible sur le site régional et sur le site <http://zoneidftrampo.unblog.fr/> Ces cartes sont à remettre à l'accueil, le jour de la compétition.

Les compétiteurs qui n'ont pas délivré leur carte de compétition ne seront pas autorisés à concourir.

e) Tenues

- Les gymnastes doivent concourir en tenue réglementaire :
Garçons : sokol, et léotard
Filles : justaucorps
- Le short de couleur uniforme et tee-shirt blanc (rentré dans le short), sans marque ni motif sont autorisés en catégorie F.I.R. Benjamin garçons exclusivement.
- Les socquettes blanches sont obligatoires.
- Le port de bijoux est interdit

f) Finale de Zone F.I.R.

CATEGORIES	MINIMA (addition des 2 exercices)	DIFFICULTE MAXIMUM
FIR BENJAMIN	42.5 pts	-
FIR MINIME	43.5 pts	-
FIR CADET	44.5 pts	
FIR JUNIOR Filles	47 pts	4,1 pts
FIR JUNIOR Garçons		4,8 pts
FIR SENIOR Filles	48 pts	6,0 pts
FIR SENIOR Garçons		7,0 pts

Pour se qualifier à la Finale de Zone FIR, un compétiteur devra réaliser les minima de sa catégorie au moins 2 fois, lors des compétitions FIR.

La liste des compétiteurs sélectionnés sera accessible après la deuxième compétition F.I.R. sur les sites régionaux et sur le site <http://zoneidftrampo.unblog.fr/>, et mise à jour après chaque compétition F.I.R.

Lors de la Finale de Zone F.I.R, l'ordre de passage des compétiteurs qualifiés dans chaque catégorie sera déterminé ainsi : Le compétiteur ayant obtenu le meilleur total de qualification lors des 6

compétitions sélectives F.I.R devra concourir en dernier pour les deux passages, et ainsi de suite. En cas d'égalité, l'addition de deux totaux ou plus si nécessaire départageront les compétiteurs

g) Changement de Filière au cours de la saison

- De D.R. à F.I.R. :
Un compétiteur de la filière D.R. peut accéder à la filière F.I.R. à tout moment. Le retour en filière D.R. est ensuite impossible.
- De F.I.R. à Fédérale :
Un compétiteur de la filière F.I.R. peut accéder à la filière Fédérale à tout moment. Le retour en filière F.I.R. est autorisé, sauf si le compétiteur a obtenu sa sélection pour le Championnat de France Fédéral.
- De F.I.R. à Nationale :
Un compétiteur de la filière F.I.R. peut accéder à la filière Nationale à tout moment. Le retour en filière F.I.R. est ensuite impossible
- Le même weekend, un compétiteur ne peut concourir à deux compétitions individuelles de filière identique ou différente.

h) Engagements

- Cette saison et lors des Coupes F.I.R, les filières Fédérales et Nationales ne sont plus au programme des compétitions, les compétiteurs de ces catégories pourront participer seulement en filière F.I.R.
- Après la date limite de forclusion, aucune modification ne sera acceptée. Seuls les forfaits pourront être pris en compte jusqu'à 10 jours avant la compétition. Les forfaits pourront être remboursés sur présentation d'un certificat médical, sans limite de temps.
- Les engagements doivent être envoyés par mail (voir p.1) au plus tard 3 semaines avant la compétition. **Passé ce délai aucun engagement ne sera accepté.**
- Les formulaires d'engagement de la saison en cours sont disponibles sur les sites régionaux et sur le site <http://zoneidftrampo.unblog.fr/> Seuls les engagements effectués à partir de ces fichiers seront traités.
- Les droits d'engagement doivent être réglés le jour de la compétition à l'organisateur (accueil des clubs). En l'absence de paiement, les gymnastes du club ne seront pas autorisés à concourir. Les licences seront contrôlées en même temps que le paiement des engagements.
- Les informations relatives à chaque compétition et les montants des engagements seront à votre disposition auprès des comités régionaux et sur le site <http://zoneidftrampo.unblog.fr/> 4 semaines avant la date de la compétition. Le programme définitif y sera consultable.

i) Trophée National FIR

- Le Trophée National se déroule pendant le Festigym National.
- Toute participation à une compétition sélective dans la filière fédérale ou nationale interdit la sélection au Trophée National.
- Lors du Trophée National, chaque gymnaste devra se conformer au règlement particulier de cette compétition (voir Brochure Technique Fédérale).
- Les clubs doivent confirmer leurs engagements par courriel auprès du responsable national des compétitions (voir Brochure Technique Fédérale) et à la zone, à l'adresse suivante zoneidftrampo@gmail.com
- Pour la Zone IDF, les 5 meilleurs gymnastes de chaque catégorie de la Filière Inter Régionale seront présélectionnés.
- Seuls les 3 premiers seront qualifiés, mais en cas de désistement les 2 autres gymnastes pourront participer
- Le classement des gymnastes par catégories sera établi comme suit : Addition des 2 meilleurs totaux par gymnaste, lors des 5 premières compétitions F.I.R. de la saison.
- La date limite d'engagement est le 25 mars 2009, seules les 5 premières compétitions F.I.R seront comptabilisées
- **Un gymnaste ayant participé au Trophée national F.I.R ne pourra ensuite participer à la finale de Zone F.I.R**

EXERCICES F.I.R 2008 / 2009

A1		A2		A3		A4		A5		A6	
Assis	0,0	Ventre	0,1	Ventre	0,1	1/2 Ventre	0,2	1/2 Ventre	0,2	Back O	0,5
1/2 debout	0,1	debout	0,1	debout	0,1	debout	0,1	debout	0,1	Assis	0,0
Saut groupé	0,0	Saut groupé	0,0	Assis	0,0	Saut groupé	0,0	Assis	0,0	1/2 debout	0,1
Ventre	0,1	Assis	0,0	1/2 debout	0,1	Assis	0,0	1/2 debout	0,1	Ventre	0,1
debout	0,1	1/2 debout	0,1	Saut groupé	0,0	1/2 debout	0,1	Saut groupé	0,0	Debout	0,1
	0,3		0,3		0,3		0,4		0,4		0,8
B1		B2		B3		B4		B5		B6	
1/2 assis	0,1	1/2 assis	0,1	1/2 assis	0,1	Saut écart	0,0	Saut carpé	0,0	Saut carpé	0,0
1/2 assis	0,1	Debout	0,0	Debout	0,0	Dos	0,1	Dos	0,1	Dos	0,1
Debout	0,0	Saut écart	0,0	Saut écart	0,0	1/2 debout	0,2	1/2 debout	0,2	1/2 debout	0,2
Saut écart	0,0	Dos	0,1	Dos	0,1	Saut carpé	0,0	Saut écart	0,0	Saut écart	0,0
1/2 vrille	0,1	Debout	0,1	1/2 debout	0,2	Vrille	0,2	Salto Av O	0,5	Salto Av <	0,6
	0,3		0,3		0,4		0,5		0,8		0,9

C1		C2		C3		C4		C5	
1 Vrille	0,2	1 Vrille	0,2	Back O	0,5	Back O	0,5	Back <	0,6
Assis	0,0	1/2 assis	0,1	Saut groupé	0,0	1/2 assis	0,1	Saut groupé	0,0
1/2 debout	0,1	1/2 debout	0,1	assis	0,0	1/2 debout	0,1	1/2 assis	0,1
Saut Groupé	0,0	Saut Groupé	0,0	1/2 debout	0,1	Saut groupé	0,0	1/2 debout	0,1
	0,3		0,4		0,6		0,7		0,8
D1		D2		D3		D4		D5	
Ventre	0,1	1/2 Ventre	0,2	Ventre	0,1	Ventre	0,1	1/2 Ventre	0,2
Debout	0,1	Debout	0,1	Debout	0,1	Debout	0,1	Debout	0,1
1/2 vrille	0,1	Dos	0,1	Saut carpé	0,0	Dos	0,1	Dos	0,1
Saut écart	0,0	1/2 Debout	0,2	1/2 vrille	0,1	1/2 Debout	0,2	1/2 Debout	0,2
Dos	0,1	Saut carpé	0,0	Saut écart	0,0	Saut carpé	0,0	Saut écart	0,0
Debout	0,1	1/2 vrille	0,1	Salto Av O	0,5	Salto Av O	0,5	Salto Av <	0,6
	0,5		0,7		0,8		1,0		1,2
E1		E2		E3		E4		E5	
Ventre	0,1	1/2 Ventre	0,2	Back O	0,5	Back O	0,5	Back O	0,5
debout	0,1	debout	0,1	Assis	0,0	Saut carpé	0,0	Barani O	0,6
Saut carpé	0,0	Saut carpé	0,0	1/2 debout	0,1	Barani O	0,6	Saut carpé	0,0
Assis	0,0	Assis	0,0	Ventre	0,1	Assis	0,0	1/2 Ventre	0,2
1/2 debout	0,1	1/2 debout	0,1	Debout	0,1	1/2 debout	0,1	Debout	0,1
	0,3		0,4		0,8		1,2		1,4
F1		F2		F3		F4		F5	
Saut groupé	0,0	Saut groupé	0,0	Saut groupé	0,0	Saut groupé	0,0	Saut groupé	0,0
Dos	0,1	Dos	0,1	Dos	0,1	3/4 Av	0,3	Back <	0,6
1/2 debout	0,2	1/2 debout	0,2	1/2 debout	0,2	1/2 debout	0,2	Saut écart	0,0
Saut écart	0,0	Saut écart	0,0	Saut écart	0,0	Saut écart	0,0	3/4 Av	0,3
1 Vrille	0,2	Salto Av O	0,5	Salto Av <	0,6	Salto Av <	0,6	Ball Out O	0,6
	0,5		0,8		0,9		1,1		1,5
G1		G2		G3		G4		G5	
1 Vrille	0,2	Back O	0,5	Back O	0,5	3/4 Ar	0,3	Back /	0,6
Assis	0,0	Saut groupé	0,0	1/2 assis	0,1	Cody O	0,6	Saut groupé	0,0
1/2 debout	0,1	assis	0,0	1/2 debout	0,1	Saut groupé	0,0	Barani <	0,6
Saut Groupé	0,0	1/2 debout	0,1	Saut groupé	0,0	Back O	0,5	Back O	0,5
	0,3		0,6		0,7		1,4		1,7
H1		H2		H3		H4		H5	
Ventre	0,1	1/2 Ventre	0,2	1/2 Ventre	0,2	Barani O	0,6	Barani O	0,6
Debout	0,1	Debout	0,1	Debout	0,1	Saut carpé	0,0	Saut carpé	0,0
Dos	0,1	Saut carpé	0,0	Dos	0,1	Back <	0,6	Back <	0,6
1/2 Debout	0,2	1/2 vrille	0,1	1/2 Debout	0,2	Saut écart	0,0	Saut écart	0,0
Saut carpé	0,0	Saut écart	0,0	Saut écart	0,0	3/4 Av	0,3	3/4 Av	0,3
1/2 vrille	0,1	Salto Av O	0,5	Salto Av <	0,6	1/2 debout	0,2	Ball out <	0,7
	0,6		0,9		1,2		1,7		2,2

3. La Filière Fédérale **FE**

Se référer à la Brochure Technique Fédérale de la saison en cours.

4. La Filière Nationale **NA**

Se référer à la Brochure Technique Fédérale de la saison en cours

D) Classements par équipe

1. F.I.R.

a) Lors de chaque compétition F.I.R.

(Coupe du 78, coupe du 91, coupe du 92, coupe du 93, coupe du 94, coupe du 95) un classement par équipe est effectué.

Celui-ci sera établi comme suit :

Addition pour un même club, de tous les totaux sélectifs pour la finale de zone F.I.R., dans chaque catégorie (avec respect de l'intégralité des exigences : diff + exé).

Ce classement donne également lieu à l'attribution de points à chaque club, comme défini ci-après :

Classement par équipe (à chaque compétition FIR)	Points attribués pour le Championnat de zone F.I.R.
1er	16 pts
2ème	13 pts
3ème	11 pts
4ème	9 pts
5ème	8 pts
6ème	7 pts
7ème	6 pts
8ème	5 pts
9ème	4 pts
10ème	3 pts
11ème et au-delà (avec au moins un total sélectif)	2 pts
Clubs sans total sélectif (quelque soit la place)	1 pt

Ces points seront additionnés sur l'ensemble de la saison, pour chaque Club (classement disponible le lendemain de chaque compétition sur les sites régionaux et sur le site <http://zoneidftrampo.unblog.fr/>).

b) Lors de la Finale de Zone F.I.R.

Le titre de Champion Ile de France des Clubs FIR, sera décerné au club qui aura totalisé le plus de points, selon le calcul suivant :

- Addition des 4 meilleurs classements de la saison (convertis en points) sur les 6 compétitions F.I.R. → **Total A**
- Les points obtenus lors du classement des clubs de la Finale de Zone FIR (→ **Total B**) seront ajoutés au total de la saison, de sorte que : $A+B =$ classement final du Championnat IDF des Clubs FIR.

En cas d'ex-aequo, le classement obtenu lors de la Finale de Zone FIR détermine le club le mieux classé.

Le Championnat IDF des Clubs FIR sera donc établi sur l'ensemble de la saison. Le vainqueur remporte un trophée qui est remis en jeu chaque année. Après 3 victoires consécutives, il est conservé par le club.

2. Fédéral et National

a) Coupe CRIFO – Coupe CRIFMA :

- Calcul des coupes Féminine et masculine. Addition des 3 meilleures notes à chaque passage des épreuves qualificatives, sur 4 compétiteurs (3 minimum) désignés à l'avance.
- Calcul de la coupe des clubs. Addition de tous les totaux sélectifs pour les compétiteurs de la filière fédérale + addition des totaux des compétiteurs de la filière nationale, et ayant obtenu les minima suivants :

Catégories	F/G	Minima
NA-AV	F	48.5
	G	48.0
NA-ES	F	49.5
	G	50.0
NA-JU	F	51.0
	G	51.5
NA-SE	F	52.0
	G	53.0

b) Championnat de Zone Ile de France :

- Calcul des coupes Féminine et masculine. Addition des 3 meilleures notes à chaque passage des épreuves qualificatives, sur 4 compétiteurs (3 minimum) désignés à l'avance.
- Calcul de la coupe des clubs. Addition de tous les totaux sélectifs pour les championnats de France des filières Fédérale et Nationale d'un même club.

E) Réglementation pour les juges

1. Tenue des juges

Les juges devront se présenter impérativement en tenue réglementaire (pantalon ou jupe bleu marine. Veste bleu marine et chemise blanche. Chaussures noires). En cas de non respect du règlement, une pénalité de 0.5 point sera déduite du total de chaque gymnaste du club et dont le juge officie.

2. Tirage au sort des Jurys

Les jurys seront tirés au sort 15 minutes avant le début de la compétition. La présence des juges est impérative pour le tirage au sort.

3. Nombre de juges

Les clubs devront présenter le nombre réglementaire de juges, comme prévu par le Règlement Technique Fédéral (dispositions générales TSA)

Un club pourra faire appel à un juge d'un autre club. Le formulaire de prêt de juge (disponible sur le site <http://zoneidftrampo.unblog.fr/>) signé par le Président du club dans lequel est licencié le juge, devra être présenté au Responsable des Juges au moment du tirage au sort des jurys.

Un juge ne peut pas être inscrit par 2 clubs pour la même compétition.

Si l'un des juges proposé souhaite également concourir lors de la compétition, le club concerné doit proposer un autre juge de niveau au moins égal pour le remplacer.

Les clubs organisateurs pourront présenter un juge de moins que le nombre exigé, pour le bon déroulement de la compétition.

En cas d'absence du juge désigné par le club, l'amende de 305 € devra être réglée au responsable des juges avant le début de la compétition, dans le cas contraire les compétiteurs ne seront pas autorisés à concourir.

4. Niveau des juges

- **Niveau 1** : jugent les DR et FIR en exécution uniquement
- **Niveau 2** : jugent les DR, FIR et les Fédéraux (éxé pour les compétitions régionales et diff jusqu'aux sélectives fédérales)
- **Niveau 3** : jugent les DR, FIR, Fédéraux (toutes compétitions) et les Nationaux (éxé jusqu'aux sélectives Nationales. Diff jusqu'aux finales nationales)
- **Niveau 4** : toutes filières, toutes compétitions.
- Lors de la Finale de Zone F.I.R. seuls les juges de niveau 2 ou de niveau supérieur et ayant jugés au moins deux fois dans l'année seront autorisés à être inscrits et à officier.

5. Sanctions

- En cas de non respect du point 1 : Pénalité de 0,5 pt sur le total de chaque compétiteur du club.
- En cas de non respect des points 2, 3 et 4 : Les compétiteurs du club concerné, ne seront pas autorisés à concourir.

F) Organisation des compétitions

- Cette saison et lors des coupes départementales F.I.R. seulement les compétiteurs des catégories de la filière D.R. et de la filière F.I.R. peuvent concourir. Les catégories des filières Fédérales et Nationales ne sont plus au programme des compétitions.
- Les clubs organisateurs des compétitions sélectives pour les Championnats de France (Coupe CRIFO, Coupe CRIFMarne, Championnat de Zone) et la Finale de Zone F.I.R., devront respecter le cahier des charges des compétitions régionales disponible sur les sites régionaux ou sur <http://zoneidframpo.unblog.fr/>

F) COUPE INTER-DEPARTEMENTALE



- Cette compétition nouvellement créée par la commission technique de Zone permettra aux disciplines de la GAF, GAM et TRA de participer ensemble à une même compétition (tels les Inter-comités).
- Composition des équipes en Trampoline :
 - 1 Equipe Mixte départementale composée au moins de 2 clubs différents.
 - Pour les départements de Paris et de la Seine et Marne, possibilité de participer avec une équipe composée d'un club unique.
 - Equipe composée de 6 gymnastes de 3 filles et 3 garçons
 - 3 gymnastes filles ou garçons au minimum doivent être nés entre 1997 et 2002
 - 1 ou 2 entraîneurs
 - 1 juge de niveau 3 minimum ayant jugé dans l'année civile
 - Pas d'obligation d'avoir la même tenue pour les compétiteurs d'un même département.
- Programme :
 - Suivant les codes FIG, FFG.
 - Chaque gymnaste effectue 2 exercices libres de 10 touches
 - Addition des deux meilleurs totaux des gymnastes nés en 1997 et après, + addition des deux autres meilleurs totaux suivant, sans conditions d'âges.
 - 3 Juges niveau 4 minimum convoqués par le responsable des juges Zone Trampoline.

TRAMPOLINE

Responsable de la formation :

Marlène CONTE

26 rue Pasteur – 95530 LA FRETTE SUR SEINE
Tél : 06 15 93 07 88 – mail : marlene-conte@voila.fr

Récapitulatif des pré-requis et obligations pour les formations

Tout candidat à l'obtention du diplôme d'initiateur trampoline est dans l'obligation :

- ☞ d'être **licencié FFG**,
- ☞ d'avoir **16 ans** minimum dans la saison sportive, (être né avant le 31/08/1993)
- ☞ d'être en possession du **livret de formation**,
- ☞ d'être en possession des **règlements techniques trampoline** de l'année en cours.

Modalités de validation du diplôme d'initiateur trampoline :

- ☞ Le candidat doit être présent à **tous** les cours de la formation.
- ☞ Le candidat doit **obligatoirement** être sous la responsabilité d'un **tuteur** (cadre qualifié et majeur titulaire au minimum d'un BF2 trampoline).
- ☞ Le candidat doit effectuer un **stage d'application pratique** de 50 heures minimum dans une structure FFG, sous la responsabilité du tuteur avec des groupes de niveau régional. Ce stage doit être validé par le tuteur et le président du club.
- ☞ Le candidat doit participer à l'organisation ou au jugement d'au minimum **deux compétitions**.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

- ❖ Les cours sont organisés sur la zone ; un minimum de 30 heures de formation est obligatoire.
- ❖ Contenu de la formation :
 - 15 h formation théorique (technique, biomécanique, sécurité, ...)
 - 15 h formation pratique (aide et parade, pédagogie, méthodes d'apprentissage...)
- ❖ Dates et lieux de la formation :
 - **Initiateur A :**
 - Dates : les samedis 11 octobre, 18 octobre, 15 novembre, 29 novembre et 13 décembre 2008
 - Horaires : de 14h00 à 19h00
 - Lieu de la première séance : Gymnase Paul Emile VICTOR – 94500 CHAMPIGNY
 - **Initiateur B :**
 - Dates : du 16 au 20 février 2009
 - Horaires : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
 - Lieu : LEVALLOIS

INSCRIPTION :

- Dates limites d'inscription : 20 septembre 2008 pour l'Initiateur A
15 janvier 2009 pour l'initiateur B
- Tarif : **135,00 €**. – Chèque à établir à l'ordre du CRIFMA ou du CRIFO selon le comité d'appartenance du candidat
- Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement à la responsable de la formation

FORMATION JUGES NIVEAU 1 ET 2

ORGANISEE PAR LES COMITES REGIONAUX IFO/IFM

2 formations sont proposées (choisir l'une ou l'autre):

- **Session 1 :**

Responsable de formation : Léa Znaty

- Dimanches 12/10/08, 19/10/08, 26/10/08, 09/11/08
- De 10h à 12h
- Lieu : Gymnase Rue G. Sand, 94000 Créteil
- Révision et examen le 18/01/09 à 9h sur le site de formation.

- **Session 2 :**

Responsable de formation : Valérie Hébant

- Samedis 29/11 (niveau 1 et 2) 13/12 (niveau 2 uniquement) 17/01 (niveau 1 et 2)
- De 14h à 18h
- Lieu : Gymnase Eric SREKI : 152 rue Danton 92300 LEVALLOIS
- Révision et examen le 18/01/09 à 9h sur le site de formation.

T A R I F S	
Licenciés CRIFMA Chèques à l'ordre du CRIFMA	Licenciés CRIFO Chèques à l'ordre du CRIFO
85,00 € ou 42,50 € pour les Clubs Fédéraux	85,00 € (remise de 34,00 € pour les Clubs Conventionnés)

Toute inscription pour les niveaux 1, 2 devra être effectuée par mail aux responsables des formations à : jugeszoneidf@gmail.com

Les fiches d'inscription devront impérativement être adressées au Comité Régional dont dépend le candidat, au plus tard le **30/09/08** pour le niveau 1 et 2, accompagnées du règlement.

Trampoline

Responsable de la formation :

Valérie HEBANT

59 rue Louise MICHEL 92300 LEVALLOIS
valerie.hebant@wanadoo.fr

Récapitulatif des pré-requis et obligations pour les formations

Conditions pour se présenter aux cours et à l'examen Niveau 3 :

- ☞ Être juge FFG TR Niveau 2 depuis 1 saison
- ☞ Être obligatoirement licencié(e) FFG à l'inscription
- ☞ Tarif : 80€ – Chèque à établir à l'ordre du CRIFMA ou du CRIFO selon le comité d'appartenance du candidat
- ☞ Présentation obligatoire de la licence et du livret de juge le jour de l'examen

Pour se présenter à l'examen, il est impératif d'assister à toutes les heures de formation proposées. (Aucune dérogation ne sera acceptée)

Contenu de la formation :

Le candidat doit être en possession de :

- ☞ Brochure technique TR 2008/2009
- ☞ Règlement technique Zone IDF 2008/2009 (Plan d'action Zone IDF)

ORGANISATION DE LA FORMATION :

DATES	LIEUX	Horaires
Samedi 07 mars 2009 Dimanche 08 mars 2009	Gymnase Eric SREKI 152 rue Danton 92300 LEVALLOIS	de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Examen le dimanche 08 mars 2009	Gymnase Eric SREKI	

INSCRIPTION :

- Date limite d'inscription : 15 février 2009
- Bulletin d'inscription à retourner avec le règlement au responsable de la formation, avec confirmation par mail à jugeszoneidf@gmail.com
- Règlement 80€ par chèque uniquement à l'ordre « CRIFO » ou « CRIFMA » selon le comité régional d'appartenance

